



CHEVANCEAUX

Toute l'actualité de votre commune



JANVIER 2024 - N°67

BULLETIN MUNICIPAL



SOMMAIRE

Le Mot du Maire.....	3
Zone d'Accélération des Energies Renouvelables	4 à 6
Biodéchets.....	6 à8
Recensement.....	9
Frelon asiatique	10-11
Repas des aînés-Etat civil.....	12
Téléthon.....	13
Nouveau.....	14
ADPAHS.....	15
Médiathèque	16-17
La vie scolaire	18-19
Les associations	20 à 31
Des chevancelais se souviennent.....	32 à 35
Calendrier	36

Photos de couverture : Panneaux photovoltaïques au "Bois des Rentes" - Route du Lary

Le mot du maire

Au cours de l'hiver dernier, et pour la première fois depuis 43 ans, la France perdait sa souveraineté électrique et était contrainte d'importer, au prix fort, des électrons produits par nos voisins européens.

Cet épisode anxiogène a permis une prise de conscience du lent déclin de notre parc nucléaire ainsi que la clarification de notre stratégie énergétique pour les décennies à venir, dans le contexte de la décarbonation de l'énergie et de la lutte contre le réchauffement climatique.

Après 20 ans de politiques contradictoires, le nucléaire français sort renforcé de cette crise énergétique. Le Président de la République, dans son discours de Belfort du 10 février 2022, relance la filière avec l'annonce de la construction de 14 EPR2 et la prolongation du parc actuel de réacteurs nucléaires.

Cependant, ces nouveaux réacteurs ne débiteront leur production qu'à l'horizon 2040 ! D'ici-là, l'explosion de la demande en électricité ainsi que nos engagements européens en matière de baisse des émissions de gaz à effet de serre, nous obligent à accélérer fortement le développement des énergies renouvelables (EnR).

La loi APER du 10 mars 2023 apporte une réponse opérationnelle à cet immense défi et impose aux communes la définition de zones potentielles de développement des EnR.

Pour Chevanceaux, ce sont près de 36 hectares de foncier qui pourraient accueillir des projets de toutes sortes. Le conseil municipal travaille sur deux projets photovoltaïques portés par la commune (revente et autoconsommation).

Notre capacité collective à décarboner nos modes de vie est la clé de la réussite de cette urgente transition écologique, le succès repose également sur la poursuite et le renforcement des mesures de sobriété ainsi que la recherche d'efficacité énergétique, notamment dans l'habitat.

Une révolution est en marche, la recherche est en pleine effervescence, en particulier dans les domaines du stockage de l'électricité, l'hydrogène, la capture du CO2...

A l'heure où la COP28 s'achève à Dubaï, la sortie des énergies fossiles semble malgré tout difficile à acter.

Souhaitons pour l'avenir de nos enfants que les intérêts particuliers des plus gros pollueurs céderont rapidement devant l'intérêt général de notre planète.

En attendant la réalisation de ce vœu pieux, je me joins à l'ensemble des membres du conseil municipal pour vous souhaiter tous nos vœux de bonheur, de santé, de réussite professionnelle, avec une pensée particulière pour ceux qui sont dans la souffrance ou les difficultés.

Très bonne année 2024

Emmanuel FESTAL

ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

La photo illustrant la couverture de ce bulletin municipal témoigne de la révolution en cours dans le domaine de l'énergie. Ce parc photovoltaïque est entré en production au cours de l'été, d'une surface de 5 hectares et d'une puissance de 5 MWc, il apporte sa pierre locale à l'édifice de la décarbonation de notre énergie.

Son impact paysager est faible et le foncier consommé n'a pas entamé nos surfaces agricoles ou forestières puisque le parc repose sur l'ancien site d'extraction du Bois des Rentes, exploité par IMERYYS.

Ces sites « artificialisés » sont particulièrement privilégiés et donc recherchés pour ce type de projets.

Ce premier parc marque le lancement de nombreux projets sur le territoire de notre commune.

Nos entreprises et de nombreux particuliers s'engagent et équipent leurs toitures de panneaux ou construisent des ombrières photovoltaïques.

Afin d'accélérer cette dynamique et de respecter nos engagements européens en matière d'EnR, la loi APER du 10/03/23 apporte une réponse opérationnelle et un cadre réglementaire nécessaire.

Cette loi s'articule autour de 4 axes :

- **Planifier** en remettant les communes au centre des décisions. L'Etat nous sollicite afin que nous définissions des zones potentielles de développement des EnR sur le territoire de la commune.
- **Simplifier** pour lever les lourdeurs administratives sans renoncer à nos exigences environnementales.
- **Mobiliser** les terrains déjà artificialisés pour déployer les EnR et ainsi préserver les terrains agricoles et forestiers.
- **Partager** et redistribuer la valeur générée par les EnR pour soutenir des projets locaux et de protection de la biodiversité.

D'ici 2030



L'accroissement de la production décarbonée reposera essentiellement sur les EnR terrestres

Entre 2030 et 2035



Un relais de croissance peut être assuré par l'éolien en mer (objectif 18 GW en 2035) si les appels d'offre sont lancés entre aujourd'hui et 2025

Au-delà de 2035

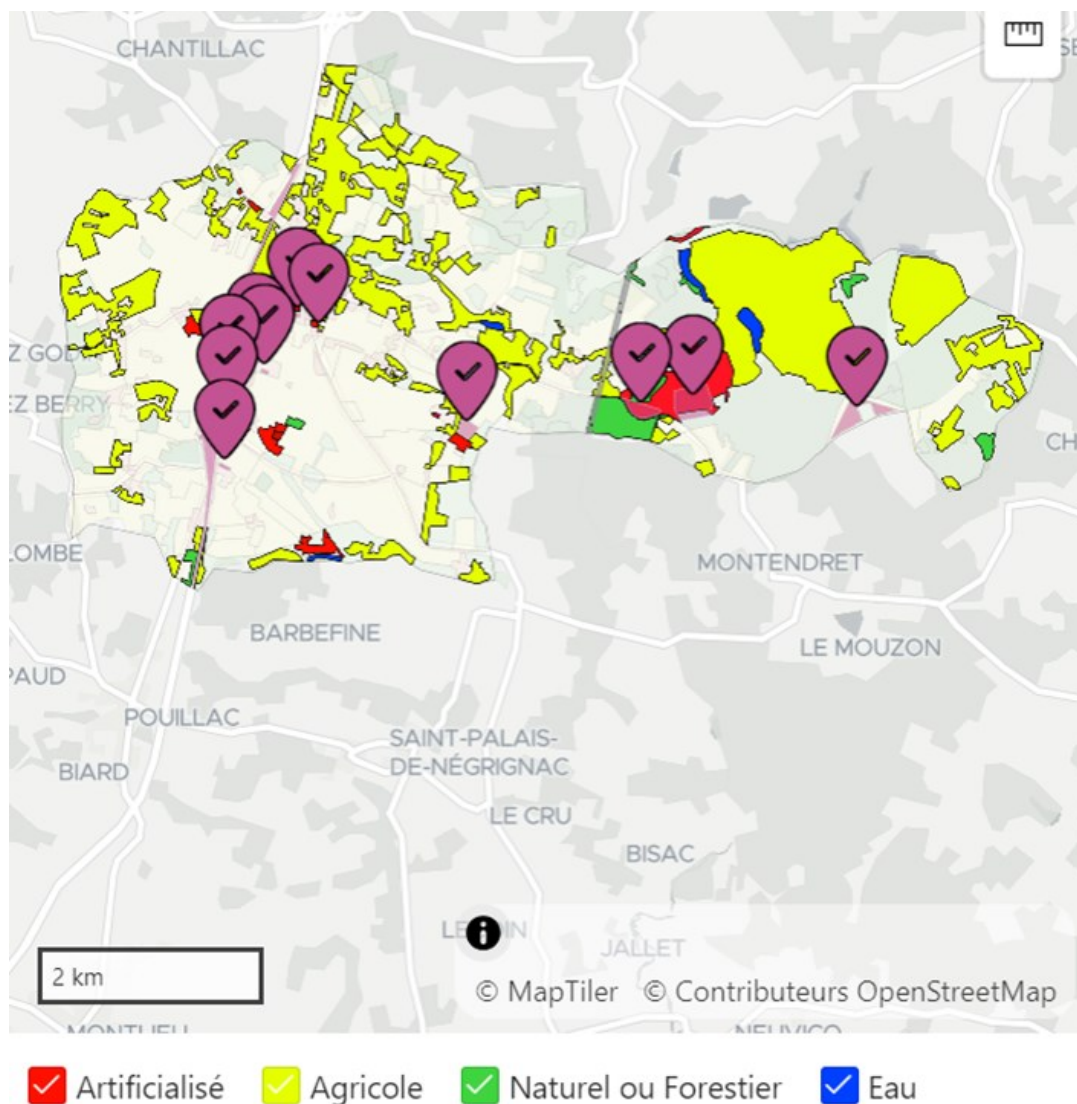


Les nouveaux EPR2 apporteront leur contribution à la production nationale (en intégrant la perspective de fermetures de réacteurs à 60 ans)

Elle fixe également des objectifs territoriaux que les régions retranscrivent dans leur document de planification, le SRADDET. Par la suite les documents d'urbanisme et de planification de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge (CDCHS), le SCOT, puis le futur PLU de Chevanceaux seront mis en « compatibilité » avec les objectifs régionaux.

Afin de nous aider dans la définition de nos Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) communales, la CDCHS nous a fourni un outil cartographique et une proposition de zones en respectant de nombreux critères et contraintes environnementales.

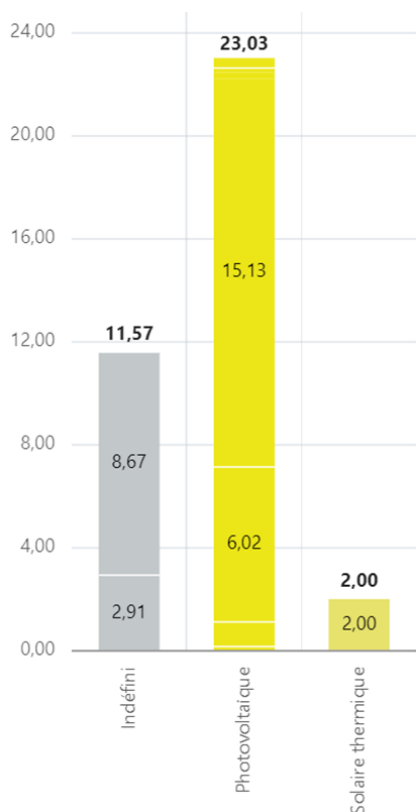
A partir de cette base de travail, une proposition de zonage a été présentée à l'occasion de la réunion du conseil municipal du 12/12/23, elle fut suivie d'un débat et finalement validée.



Les ZAER validées sont les suivantes :

- Le site actuel d'extraction exploité par la société IMERYS
- Le site du projet privé de parc photovoltaïque porté par la société Valeco
- L'emprise de la RN10, propriété de l'Etat, une bande de 100 m de large de foncier perdu
- Le site du stade où la commune étudie un projet photovoltaïque (revente d'électricité) avec la création de terrains de pétanque couverts
- Le site du plateau scolaire, situé entre l'école maternelle et le camping municipal, où la commune réfléchit à un projet photovoltaïque (autoconsommation).
- Le site du parking du gymnase.
- Le parking du stade municipal
- Trois projets portés par nos entreprises locales.

Surface par type d'énergie renouvelable



Ces zones potentielles représentent une surface totale de près de 36 hectares.

Elles seront susceptibles, en plus des projets mentionnés, d'accueillir tout type d'EnR : photovoltaïque, éolien, géothermie, méthanisation, solaire thermique...

Les choix faits pour notre commune par l'équipe municipale ont été guidés par le respect d'une certaine distance avec l'habitat et la volonté de préserver notre foncier agricole, naturel et forestier.

Nous serons particulièrement vigilants sur l'impact paysager et sur l'acceptation par la population d'éventuels projets qui se présenteraient à l'avenir.

Une réunion publique s'est tenue le mercredi 20 décembre à 19H00 à la salle des fêtes.

Nous étions...9 personnes.

Il est vrai que cette réunion a été organisée dans la précipitation, le calendrier était très serré, nous avons été formés à l'outil numérique de création des zones le 18 octobre et nous devons rendre notre copie à la Préfecture avant le 31 décembre.

Cet article vient donc compléter la réunion publique et nous espérons qu'il touchera un public plus large. La loi APER prévoit une obligation de concertation publique pour la création des ZAER, l'association du public permettant une meilleure acceptabilité des futurs projets.

Le Comité Régional de l'Energie rendra son avis l'été prochain et annoncera si les objectifs régionaux sont atteints.



BIODECHETS

Les déchets , parlons-en !

Vous avez tous entendu parler de nouvelles mesures concernant le tri des déchets et notamment le compostage des biodéchets, mais il est peut-être nécessaire de préciser et de donner quelques chiffres.

L'activité d'enfouissement est soumise à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), cette taxe explose passant de 25€ la tonne en 2020 à 65€ la tonne en 2025 (+260%).

Le service public de gestion des déchets est une compétence assumée par la Communauté de Communes de Haute-Saintonge (CDCHS). Ce service consiste en la collecte et le traitement de tous types de déchets ménagers et non ménagers. La collecte sur Chevanceaux est assurée tous les 10 jours par les agents du SICN de St-Martin-d'Ary.

Le traitement des sacs jaunes (collecte sélective) s'effectue, après transport, au centre de tri ATRION à Mornac (16), cette installation appartient à CALITOM (syndicat de collecte et de traitement des déchets de Charente).

Les sacs noirs (OMR=Ordures Ménagères Résiduelles) sont acheminés à l'Installation de Stock-

age de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Clérac. Dénomination administrative d'un centre d'enfouissement qui stocke 14000 tonnes de déchets par an provenant du territoire de la Haute-Saintonge.

Le contrat (favorable) en cours avec SUEZ (exploitant via sa filiale SOTRIVAL) arrive à échéance dans deux ans et la fermeture du site est annoncée à l'horizon 2036.

En 2022, nous avons produit individuellement 550 kg de déchets dont 200 kg d'OMR.

Chaque propriétaire foncier s'acquitte, avec sa taxe foncière, de la TEOM permettant ainsi le financement majoritaire du service. L'objectif de la commission communautaire pilotant le service

est de contenir le coût inflationniste du traitement. Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ambi-

tionne de **diminuer de 12% la quantité** d'OMR sur le territoire de la Haute-Saintonge d'ici fin 2027.

Alors qu'il y a-t-il dans ces sacs noirs... ?

60 des 200 kg d'OMR que nous produisons chaque année sont constitués de déchets putrescibles appelés biodéchets.

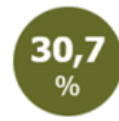
Réduire le tonnage enfoui de 12% permettra de limiter l'impact de l'explosion de la TGAP.

Alors comment s'y prendre ?

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020 nous y aide grandement en obligeant le tri des biodéchets à partir du 01/01/2024.

En triant et en adoptant une gestion de proximité : nourrissage des animaux, paillage et compostage.

Le compostage est une pratique séculaire en milieu rural mais il nous faut l'intensifier, en particulier dans le tissu urbain où sa réalisation est plus difficile.



Déchets putrescibles — 61,2 kg/hab/an

- Déchets alimentaires
- Déchets os et coquilles
- Fruits et légumes crus non consommés
- Produits alimentaires non consommés
- Produits alimentaires non consommés sous emballage
- Autres putrescibles
- Déchets de jardin

Des composteurs sont distribués gratuitement via les mairies par la CDCHS, accompagnés de leurs bioeaux ils permettent aux administrés de s'adonner aux joies de la production de compost.

Des composteurs partagés permettront de collecter les biodéchets des logements collectifs ou sans jardins.

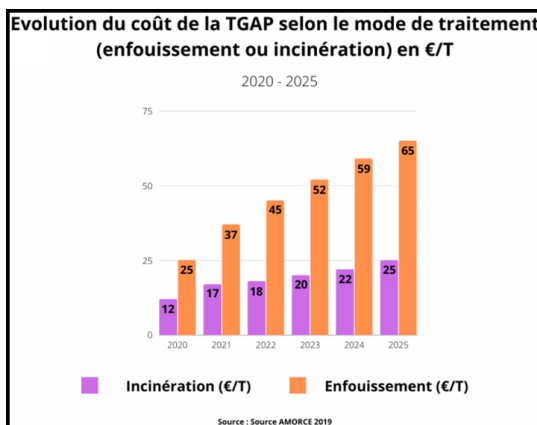
Si le sujet vous passionne, sachez que nous recrutons un référent de site (bénévole) qui sera formé par la CDCHS pour son rôle de surveillance et ré-ussite du site.

Une réunion publique se tiendra au cours du premier trimestre de la nouvelle année, elle permettra d'informer et d'organiser le compostage individuel et partagé.

La recette est fournie : vert, brun, air et eau (voir au dos).

Pour le brun, nous réfléchissons à l'organisation de séances de broyage de déchets verts pour la fourniture du broyat nécessaire à la réalisation d'un bon compost.

60 des 200 kg/hab/an générés sur le territoire de la Haute-Saintonge se destinent au compostage, le reste (140kg) accompagné d'une partie des déchets collectés au sein des six déchèteries gérées par la CDCHS prendra la route de Clérac pour quelques années encore.



LES ENJEUX DU RECYCLAGE :

Acier

1 tonne d'acier recyclée = 1,09 m3 d'eau économisé

Aluminium

30 % de l'aluminium que nous utilisons chaque jour est issu du recyclage

Briques alimentaires

1 tonne de briques alimentaires recyclée = 2 tonnes de bois économisées

Papiers - Cartons

Ils se recyclent une dizaine de fois.

1 tonne de papier recyclée = 2,6 tonnes de bois économisées

Bouteilles et flacons en plastique

1 tonne de bouteilles en plastique recyclée = 830 litres de pétrole brut économisés

Verre

Il se recycle à l'infini. 1 bouteille sur 2 est fabriquée avec du verre recyclé.

La CDCHS et le SMICVAL (libournais) se sont associés au syndicat charentais pour la construction d'une UVE (Unité de Valorisation Energétique), dénomination « Transition Energétique » d'un incinérateur. Cette installation moderne représente un investissement de plus de 100 millions d'euros. La chaleur produite sera exploitée par deux industries situées à proximité. Le site retenu est

la friche industrielle de la Société Nationale des Poudres et Explosifs (SNPE) d'Angoulême. La mise en service industrielle de l'installation est annoncée pour mai 2029.

Ce nouveau mode de traitement des déchets nous permettra de revenir à une TGAP de 25€ la tonne et de valoriser la chaleur produite.

LOI ANTI-GASPILLAGE

CE QUI VA CHANGER EN 2024

À partir du 1er janvier 2024

LES BIODÉCHETS

(restes alimentaires, déchets biodégradables...)

N'IRONT PLUS DANS LE SAC NOIR ET DEVRONT ÊTRE COMPOSTÉS.



OU TROUVER UN COMPOSTEUR ?

Les composteurs individuels **SONT FOURNIS GRATUITEMENT AVEC BIOSEAUX** sur simple demande auprès de :

- Votre mairie
- Votre déchèterie
- La communauté de communes

05 46 48 78 34 ou

service-om@haute-saintonge.org

JE N'AI PAS DE JARDIN, COMMENT FAIRE ?

Des sites de compostage partagés seront prochainement mis en place dans vos communes, avec un accompagnement spécifique.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU SUIVI DU COMPOSTAGE PARTAGÉ, OU VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez le service déchets service-om@haute-saintonge.org

POUR COMPOSTER, SUIVEZ LA RECETTE !

1 DU VERT MATIÈRES HUMIDES
Epluchures, restes de repas, herbes, tontes...



50%

50%

2 DU BRUN MATIÈRES SÈCHES
Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...
Recouvrez votre ajout par du brun pour éviter les moucheron et les odeurs !



3 DE L'AIR
Grattez et brassez dans le composteur votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.



4 DE L'EAU
Maintenez une humidité suffisante dans le composteur. Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !



5 COMPOST
Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !



⚠ **Viandes, poissons, laitages, agrumes peuvent être présents en petits morceaux, recouverts de brun.**

⊖ **Mégots, sacs, matières recyclables, litière...**



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

www.haute-saintonge.org



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Recensement
de la population 2024**



Insee
en partenariat
avec votre commune



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du **18 janvier 2024**.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Le recensement de toute la population de Chevanceaux se déroulera du **18 janvier au 17 février**.

Le recensement est obligatoire, déclaratif et gratuit.

Les agents recenseurs recrutés par la commune sont seuls habilités à faire les démarches auprès de vous. Ils seront identifiables grâce à leur carte officielle (photo plus tampon de la mairie).

La procédure de recensement :

- ◆ un courrier d'information est déposé dans votre boîte aux lettres, ou en main propre, entre le 9 et 15 janvier 2024 (si au 17 janvier vous n'avez pas reçu ce courrier d'information contactez la mairie au 05 46 04 60 09),

- ◆ à partir du 18 janvier, les agents recenseurs déposent dans votre boîte aux lettres, une notice explicative,

- ◆ à l'aide de cette notice (unique à votre logement) vous pourrez effectuer les démarches directement via le site internet indiqué sur la notice,

- ◆ à la fin du questionnaire validez vos réponses en cliquant sur "envoyer le questionnaire". Si vous n'avez pas accès à internet, ou si vous avez des difficultés d'utilisation de cet outil, l'agent recenseur vous remettra un questionnaire papier, en cas de besoin l'agent peut vous aider.



Nous vous présentons nos deux agents recenseurs :

Chantal RODRIGUEZ et Françoise SOULARD

Nous comptons sur votre bienveillance pour leurs réserver votre meilleur accueil.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

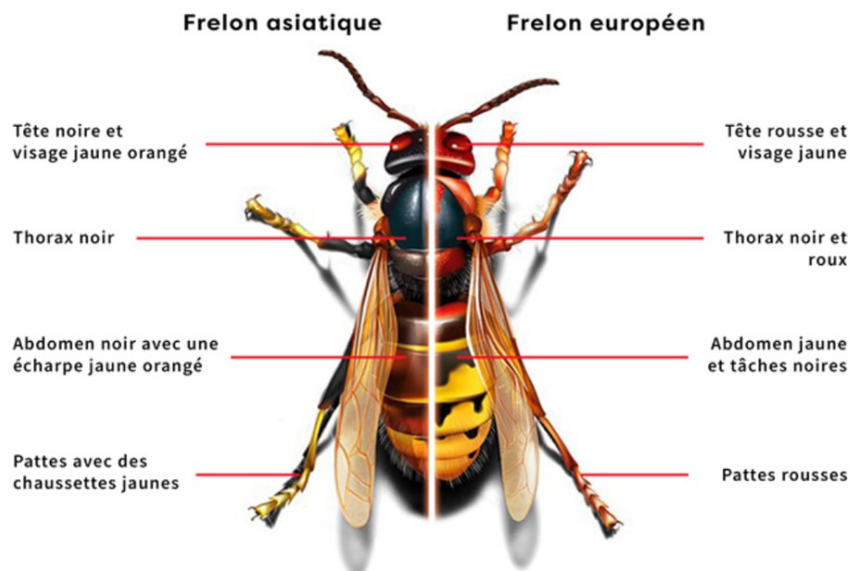
La légende raconte qu'en 2004, des poteries chinoises sont importées en France. Elles contenaient une reine de frelon asiatique fécondée, qui s'en est échappée pour créer le premier nid dans le Lot-et-Garonne.

En 2011, le frelon asiatique a colonisé la moitié ouest de la France.

En 2021, c'est la totalité du territoire qui est colonisée, à l'exception de quelques départements.

Depuis 2016, le frelon asiatique figure sur la liste européenne des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne.

Comment le reconnaître ?



Un redoutable prédateur pour les abeilles

Le frelon asiatique chasse les abeilles pour nourrir ses larves et satisfaire les besoins en protéines nécessaires à la croissance de sa colonie. Les dégâts sur les ruches s'effectuent par le prélèvement direct d'abeilles, mais aussi et surtout, par le stress et l'affaiblissement progressif que leur présence continue induit sur les abeilles. Paralysées, ces dernières ne vont plus prélever le nectar, le pollen et l'eau indispensables à leur survie et à leur bonne santé. Pour l'apiculture, la biodiversité et la pollinisation, les dégâts sont considérables.

Le frelon asiatique représente également une grave menace pour la population.

Quelques piqûres suffisent à provoquer une hospitalisation et comme la presse régionale le rapporte régulièrement, on déplore malheureusement plusieurs décès du fait de frelon asiatique.

C'est pourquoi il est important d'intensifier la lutte contre ce nuisible. Actuellement, cette lutte repose principalement sur la destruction des nids signalés en mairie par les administrés.

Maurice Douteau, notre spécialiste local, a détruit au cours de l'année 2023, 70 nids sur un secteur géographique de 10 km autour de Chevanceaux.

Pour gagner en efficacité, la destruction des nids doit être complétée d'une campagne de piégeage préalable. Cette opération doit avoir lieu avant la fin du mois de mars, lorsque les fondatrices fécondées vont sortir de l'hivernage pour aller créer un nid primaire en vue d'y pondre. C'est à ce moment précis du cycle de vie du frelon que nous pourrions limiter le nombre de nids et ainsi limiter le nombre de frelons asiatiques.

La commune entend s'engager dans cette lutte et organisera une réunion d'information le [samedi 17 février à 10H à la mairie](#). Cette réunion est ouverte à tous, un atelier de fabrication de piège sera proposé, vos bouteilles en plastique seront les bienvenues !

Afin de mettre en application les bonnes pratiques enseignées par Maurice Douteau, la commune organisera une sortie sur le territoire de la commune. Un rassemblement aura lieu le [samedi 16 mars à 9H à la salle des aînés](#), les volontaires auront l'occasion de poser des pièges aux lieux repérés.

Venez nombreux !

POUR UN PIÉGEAGE DE PRINTEMPS EFFICACE ET LIMITANT LES PRISES D'INSECTES NON-CIBLES

Quand ?

Dès que les températures entre 12° et 15° s'installent et sur les 6 semaines suivantes.

A quels emplacements ?

Proximité des anciens nids, arbres et arbustes mellifères en fleurs, ruchers, proximité de points d'eau. Placer les pièges entre 0,50 m et 1,50 m de hauteur. Au soleil le matin

Quel piège ?

Le piège bouteille de la FGDON 56 (cf annexe) avec dispositif de sortie des petits insectes non-ciblés, trou d'entrée réduit pour bloquer l'entrée des plus gros et galets-gravillons évitant la noyade.

Quels appâts ?

Des attractifs sucrés et alcoolisés sont recommandés (bière-sirop, panaché-vin blanc). A renouveler tous les 8-10 jours maximum.

Mode d'emploi pour construire un piège de printemps

Matériel nécessaire

- 2 bouteilles en plastique rigide de 1,5 litre
- 1 cutter ou des ciseaux
- Fil de fer de 40 cm environ
- Fer à souder ou pointe (100-110) chauffée sur le gaz



1 Prenez 2 bouteilles de 1,5 l.



2 Coupez la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir.



3 Emboîtez l'entonnoir dans la bouteille. Y mettre un bouchon percé à 9-10 mm de diamètre le rendra encore plus sélectif.



4 Prenez la deuxième bouteille et découpez-la à chaque extrémité afin que cette partie serve de toit à votre piège.



5 Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille.



6 Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre »



7 Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5,5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir, de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés.



8 Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets ou des gravillons dans le fond du piège. Percez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse.



9 Placez l'appât (ex : 2/3 bière alcoolisée + 1/3 sirop de fraise) dans le piège en dessous du niveau des galets ou gravillons.



REPAS DES AINES

Bien qu'élus en 2020, le conseil municipal n'a pu organiser ce repas traditionnel, sous la présidence de son jeune maire (touché en 2022 par le coronavirus), que cette année !

Ah, les sinistres années Covid...

C'est en effet le 11 novembre 2023 qu'une centaine de convives se sont retrouvés, dans la salle des fêtes pour un moment convivial. Des assidus et des « petits » nouveaux, tous heureux de se retrouver pour évoquer des souvenirs joyeux, mais aussi ceux qui nous ont quittés cette année.



L'ambiance fut chaleureuse... mais on manque peut-être, après des disparitions douloureuses, de talents audacieux pour chanter ou raconter des histoires, comme c'était autrefois la coutume. Peut-être la lumière viendra-t-elle des sexagénaires... lorsqu'ils viendront plus nombreux apporter leur énergie... et leur jeunesse... relative ! On se plaît à les moquer gentiment nos concitoyens qui ne veulent surtout pas être catalogués comme « vieux !!! » et je pense notamment, mais pas que..., à tous les vétérans qui ont remis les crampons il y a des années désormais et que nous aurions plaisir à retrouver pour nous remémorer les belles années de l'USC.

Repas de qualité proposé par Frédéric, du "Grain de Sel", et présenté par les conseillers municipaux mus en serveurs zélés.

A l'année prochaine... et plus nombreux encore.



ETAT CIVIL

Du 1er juillet au 31 décembre 2023



DECES : (personnes décédées ou domiciliées à Chevanceaux)

25/08/23 : *Micheline, Marcelle HORTION*

27/11/23 : *Malika, Hélène, Henriette JOILLIET*

08/12/23 : *Jean FAUCHER*

14/12/23 : *Bernadette, Marie-Claire, Emma VALLAËYS*

Véritable institution, cet événement de l'action caritative française a été créé en 1987. La commune de Chevanceaux s'associe tout naturellement à ce week-end de solidarité avec ceux qui sont touchés dans leur chair.

Après beaucoup d'années, il serait peut-être temps de réfléchir ensemble à donner un dynamisme nouveau à nos initiatives locales pour soutenir l'AFM Téléthon. Nous essaierons, en temps et en heure, de mobiliser au moins un représentant de chacune de nos associations pour trouver un souffle nouveau.



Bilan 2023

Cette année encore vous vous êtes montrés généreux pour la Tombola de la soirée Garbure et pour la vente de crêpes, permettant de récolter 881 euros.

Merci à tous.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

En ce jour de commémoration du 11 novembre, un certain nombre de nos concitoyens, élus, autorités avaient répondu présent au devoir de mémoire.



Les enfants de l'école aussi, cultivent toujours ce lourd souvenir. Accompagnés de leur enseignant, les enfants de CE2 et de CM1 ont lu « Le dormeur du Val », l'un des poèmes d'Arthur Rimbaud, datant de 1870, et présentant la fin tragique d'un soldat.

À cette occasion, Mr Gilbert David, Président de l'Amicale, a décoré l'un des anciens combattants de Montlieu-la-Garde, Mr Serge Vignaud.

L'hommage a été rendu, comme c'est la tradition, avec la participation de la Joyeuse Chevancelaise pour jouer les sonneries militaires protocolaires.

NOUVEAU

L'ARTISANAT local

Alors qu'un certain nombre de nos artisans viennent de prendre leur retraite et que d'autres y pensent... nous sommes heureux de présenter trois "petits nouveaux" qui vous permettront de trouver, sur notre territoire, des réponses à vos besoins en venant ainsi grossir l'offre artisanale locale.

CASTEIX-BOIS-CHARPENTE

Un nouvel artisan s'est installé sur la commune : Mickaël CASTEIX. Agé de 41 ans et originaire du bassin d'Arcachon, Mickaël a travaillé pendant 20 ans pour une entreprise de charpente/menuiserie. Ayant déjà tenté l'expérience d'une entreprise indépendante de 2012 à 2017 pour réaliser des travaux en complément de son emploi, il est désormais indépendant et consacre tout son temps à son nouveau statut depuis avril 2023. N'hésitez pas à le contacter pour tous travaux concernant le bois : charpente, menuiserie, bardage, parquet, terrasse...

Tél : 06-71-02-49-60

Mail : casteixmickael68@gmail.com

Facebook : Casteix.Bois.Carpente



A.G.E



ALBERT GARY

Plâtrerie - Couverture Zinguerie - Charpente -

Ossature bois - Maçonnerie

70 Avenue de Paris, 17210 CHEVANCEAUX

Tel : 06-69-20-40-67

Email : sarl.age.batiment@gmail.com

Après avoir appris le métier en famille et investi dans l'immobilier à Chevanceaux, Gary ALBERT a choisi de s'y installer au 70 avenue de Paris, pour sa première entreprise de couverture, zinguerie, et plâtrerie.

A 27 ans, il a déjà une équipe de 3 employés et réalise des chantiers jusqu'à 150 km autour de Chevanceaux.

J.B. ELEC



Installé depuis 2021 à La Tuilerie (dans l'ancienne maison Boursaud) avec sa petite famille, Jérémie Béziau a créé J.B ELEC en mars 2023.

Aspirant au grand air et à l'espace, ce jeune électricien a choisi notre localité, avec son épouse, pour se trouver à mi-chemin entre leur famille respective, tout en ayant l'opportunité d'inscrire Eléonore et Manon à notre école primaire.

Il sera ravi de répondre à vos sollicitations concernant l'Electricité générale.

On souhaite naturellement pleine réussite à ces 3 entreprises.



"La Malle aux Trésors" vous accueille cette nouvelle année 2024 et vous propose de réaliser vos retouches textiles !!! Venez donner une seconde vie à vos vêtements.

Cette année sera rythmée par :

✂ Des ventes exceptionnelles dans nos deux magasins, mais aussi à l'extérieur. Nous vous donnons rendez-vous dans les communes alentours pour vous habiller à petits prix et pour venir chercher des idées cadeaux pour toutes les occasions.

✂ Des promotions tout au long de l'année.

✂ Des journées autour des différents thèmes de l'année : la fête des mères et des pères, la rentrée scolaire, Noël...

✂ Venez nous voir aussi les lundis, à Chevanceaux et à Montlieu-La-Garde pour l'opération des "Jolis Lundis", où un bon d'achat vous sera offert pour vous remercier de vos achats.

Un geste pour la planète : Nous récupérons vos **dons de textiles, linges de maison et chaussures !!!**

La Malle aux Trésors c'est aussi un service de **repassage, location de costumes, broderie personnalisée sur textile**, notamment à l'occasion de la St Valentin, de la fête des grands-mères, ou l'anniversaire de vos proches, mais aussi de création et vente en ligne sur la plateforme **Label Emmaüs ...**

N'hésitez pas à parler de nous autour de vous, nous avons besoin de vos dons pour faire perdurer notre association.



Nous remercions nos partenaires pour leur soutien et particulièrement la municipalité de Chevanceaux.

Merci aussi à tous les habitants et visiteurs d'être venus nous rencontrer lors de la Foire aux Marrons qui fut une très grande réussite !!

*Magasin et Atelier Couture Chevanceaux :
84 avenue de Paris
17210 Chevanceaux
Tel : 06.68.51.85.92 / 09.73.67.11.77*

*Magasin Montlieu La Garde
26 Ter avenue Général Leclerc
17210 Montlieu La Garde
Tel : 06.74.04.67.91*



MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Animations et projets

La Médiathèque aux couleurs italiennes

Le réseau des Médiathèques de Haute Saintonge propose depuis septembre et jusqu'en février 2024, un grand nombre d'animations sur le thème de l'Italie.

Nous avons eu la chance d'accueillir Jean Métégnier pour animer un atelier « confection de pâtes fraîches », le 21 octobre dernier. Il fût grandement apprécié par nos apprentis cuisiniers qui ne demandent qu'à réitérer l'expérience autour d'une autre spécialité culinaire.

En fin d'après-midi, un spectacle musical intitulé « Une Italie qui chante » nous a retracé l'épopée d'une famille italienne au son du violoncelle, la mandoline et la guitare. Un grand merci à la CDCHS, la commune et à Stéphanie Maquart, coordinatrice du réseau qui nous permettent de proposer des animations gratuites et de qualité !



L'art de la mosaïque



Après un aperçu en photos des réalisations au temps de la Rome Antique, nos jeunes mosaïstes se sont lancés dans de belles créations. Félicitations à eux !



Initiation aux fouilles archéologiques

Valérie MORTREUIL, archéologue de la Communauté de Communes de Haute Saintonge, viendra clore en janvier notre cycle d'animations autour de l'Italie.

Elle présentera son travail et initiera la classe des CE2-CM1 à un atelier fouille.



Les Bébés lecteurs au pays du Père Noël

En cette fin d'année, le thème était tout trouvé. Les bambins ont pu voyager au milieu des bonhommes de neige, des rennes et du Père Noël.



Projets à venir

Le dimanche 17 mars, le groupe des 10 bibliothèques du Sud Saintonge organisera à Chepniers, un spectacle jeune public.

Nous accueillerons la compagnie *La Boïtazik* de Châtelailon qui nous présentera son conte musical « On a volé le LA ». Mister Couak et Docteur Zik s'affrontent dans un duel hilarant et déjanté où, heureusement, la Musique vaincra !

Ce spectacle bénéficie du soutien du département, ce qui est gage de qualité.

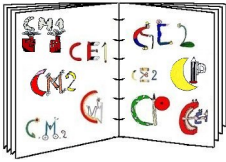
Nous avons bien sûr acquis de nouveaux ouvrages, pour les petits et les grands, dont les derniers prix littéraires 2023.

L'équipe des bénévoles et Sophie, vous accueillent aux heures habituelles d'ouverture. Vous pouvez suivre notre actualité via le site de la commune ou Facebook.



Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes pleines de livres et de lecture !





LA VIE SCOLAIRE



Les classes des écoles maternelle et élémentaire ont pu bénéficier de l'ouverture exceptionnelle de la piscine municipale en juin et en septembre 2023. Des séances quotidiennes ont permis de dépasser des peurs et de progresser bien plus efficacement.

Nous tenons à remercier la commune bien sûr, mais aussi Damien Magret, maître-nageur, les parents, les grands-parents qui ont donné de leur temps et ont passé l'agrément, mais aussi des personnes extérieures sans lesquelles rien n'aurait été possible : Ugo, Killian, Victor et Claude, qui sont venus tous les jours pour encadrer les groupes.

ECOLE ELEMENTAIRE

La classe en canoë/kayak

Ma classe de CE2/CM1 et moi avons pu profiter d'une formation canoë/kayak. Cela a duré quatre jours ! Mais, bien sûr nous sommes rentrés tous les soirs. Nous avons un super moniteur : Nicolas. Pendant toute la semaine celui-ci a constitué deux groupes : un qui faisait du canoë le matin pendant que l'autre était sur les kayaks. Nous avons mis des gilets de sauvetage pour ne pas nous noyer.



Nous avons navigué sur la Seugne, découvert la faune et la flore et approché la cascade de « La mort qui tue !! ». Nous avons aussi appris à nous déplacer et à diriger les embarcations.

Le saviez-vous ? Les canoës et les kayaks n'ont pas les mêmes pagaies. Le kayak est plus petit que le canoë. Le kayak ne peut contenir qu'une personne tandis que le canoë deux ou trois.

Nous avons vécu de très bons moments tout le long de la semaine.

La semaine du goût à l'école

La classe de CE1/CE2 a participé à la semaine du goût, du 16 au 20 octobre 2023.

« Nous avons cuisiné tous les jours et avons découvert différents aliments (*sucrés, salés, acides, amers*). Tout au long de la semaine, nous avons fait des dégustations à l'aveugle et il fallait identifier la zone de la langue qui réagissait au goût, puis nous devions verbaliser notre ressenti. Le lundi nous avons fait des ateliers, il fallait trouver l'aliment mystère (c'était de la confiture à la myrtille et à la violette), mardi nous avons cuisiné un crumble aux pommes avec de la cannelle, jeudi nous avons fait un gâteau au chocolat et enfin vendredi un atelier sur les courges, avec la préparation de muffins à la citrouille pour halloween. Mmmm, c'était délicieux, nous nous sommes tous régalés et nous avons découvert plein de nouvelles saveurs ! ».



ECOLE MATERNELLE

Sortie en forêt pour les moyennes sections



Au cours de cette deuxième période, nous avons prévu trois sorties en forêt mais les pluies diluviennes ont en décidé autrement ; malgré tout, nous avons pu nous y rendre le jeudi 14 décembre, après 1,2 km de marche, sous un magnifique temps sec et ensoleillé.

Découvrir, apprendre et s'amuser dans la forêt, voilà les maîtres mots. Au cœur de la forêt, nous nous sommes divisés en trois groupes pour faire les activités demandées (jeu de piste, jeu mathématique et découverte libre), des activités en lien avec la saison.

Vivement qu'on puisse y retourner, un jeudi sur deux, si le temps le permet, pour suivre l'évolution de ce milieu, au fil du temps.

Préparation des décorations de Noël

A chaque fin de période, les maîtresses organisent des décloisonnements. Les élèves sont répartis en trois groupes mélangeant petits, moyens et grands. Chaque groupe travaille avec chacune des trois maîtresses sur un même thème mais pour trois réalisations différentes.

Pour cette fois, les élèves ont créé des décorations de Noël : suspension nature, sapin de Noël au maïs et pomme de pin décorée.



Sortie cinéma

Cette année, les élèves de maternelle ont bénéficié d'une séance de cinéma à Montguyon. Un moment très attendu ! Nous avons pris le bus : une première pour certains, ce qui ajoutait à la magie du moment.

Tous ont été très attentifs pendant la diffusion du film d'animation mettant en scène Shaun Le Mouton.

Ce fut un excellent moment partagé !!





Association des parents d'élèves

Après une belle année scolaire 2022/2023, nous sommes ravis de réitérer cette année 2023/2024. Lors de notre assemblée générale nous avons renouvelé le bureau qui reste inchangé et nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres qui viennent nous donner un coup de main.

Un riche dernier trimestre 2023

Nous avons débuté cette année scolaire par la vente des Madeleines Bijou qui reste toujours un succès. D'autres ventes auront lieu tout au long de l'année (décembre, mars et juin).

Le 31 octobre, petits et grands ont pu venir s'amuser lors de notre **Bal d'Halloween**, à la salle des fêtes où étaient proposées une vente de boissons et une restauration salée et sucrée préparée par des parents. Les enfants déguisés ont pu défiler devant un jury pour l'élection du meilleur déguisement. La soirée était animée par de la musique et une machine à bulle pour enflammer la piste de danse sur laquelle tout le monde a passé un agréable moment.

Durant le mois de novembre nous avons proposé une **vente de tabliers personnalisés** par les dessins des enfants. Avec l'aide des instituteurs tous les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont réalisé un dessin. Tous les dessins ont ensuite décoré les tabliers proposés en plusieurs coloris.

Le 19 novembre avait lieu la **bourse aux jouets**. Comme c'était le cas les années précédentes, toutes les tables ont été réservées. Nous avons constaté une fréquentation appréciable.

Nous avons également organisé une **vente de sapins de Noël**.



Comme l'année dernière nous nous sommes associés au Comité des Fêtes de Chevanceaux afin de proposer un spectacle de fin d'année, animé par la compagnie Dakatchiz. La visite du Père Noël a suivi le goûter offert aux enfants.

Et pour 2024 ?

Nous souhaitons organiser une manifestation pour le carnaval et réaliser d'autres ventes (comme les plants de chez Titia...) Toujours dans le but de récolter des fonds afin de financer les sorties scolaires ou l'achat de matériels. C'est ainsi qu'en début d'année scolaire nous avons pu financer la semaine du goût pour les élèves de la classe de CE1/CE2, acheter 6 nouvelles draisennes aux élèves de maternelle, une nouvelle enceinte pour l'école élémentaire. Nous finançons également l'activité de cirque et de tir à l'arc.

Merci à la municipalité de Chevanceaux pour son aide financière, aux communes voisines, telles que Bors de Baignes et Saint Palais de Négrignac, ainsi qu'aux commerçants de Chevanceaux qui nous font don de lots régulièrement pour nos tombolas.

Et bien sûr, remerciements chaleureux aux familles qui s'investissent pleinement dans les différentes ventes et manifestations que nous proposons.

Nous vous souhaitons une belle année 2024.

Après-midi enrichissante pour les futurs animateurs en gérontologie
Rencontre du 5 octobre 2023 à St-Martin-d'Ary

Le jeudi 5 octobre 2023, les candidats en formation d'animateur en gérontologie de la MFR CHEVANCEAUX SERVICES ont eu l'opportunité de participer à une rencontre organisée par le Conseil Départemental de Charente-Maritime. L'événement s'est déroulé en présence d'animateurs, venant d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Montguyon, Jonzac, St-Genis-de-Saintonge, Montlieu-la-Garde et Montendre. Ils étaient venus accompagnés des résidents de leurs établissements pour animer des pôles d'activités. Les futurs animateurs ont ainsi pu participer et découvrir diverses activités.

Cette après-midi d'animation, proposée dans le cadre du dispositif Accueillants familiaux, a permis aux personnes du secteur de Montguyon de rencontrer des professionnels du territoire, de vivre des animations en direct. Ces temps partagés ont permis également aux personnes en EHPAD de rencontrer les personnes hébergées en familles d'accueil et de partager un moment convivial. Cette journée a non seulement répondu à ces attentes, mais elle a également ouvert de nouvelles perspectives pour les futurs animateurs en gérontologie.

Le programme proposé lors de cette journée était varié et adapté aux besoins des personnes âgées. Il englobait des ateliers créatifs, des séances bien-être avec une socio-esthéticienne ou détente avec une réflexologue, un jeu de plateau sur le thème des activités physiques, mais également autour de la stimulation motrice. Différentes tables d'activités créatives étaient proposées, soit par une art-thérapeute, ou par les animatrices d'EHPAD autour des thèmes : tricot, art floral ou activité bricolage et décoration récup'. Les candidats en formation ont pu observer de près la manière dont les animateurs ont su créer un environnement chaleureux et inclusif pour les résidents des EHPAD, favorisant ainsi leur bien-être et le plaisir de participer à ces animations.

Au-delà des activités pratiques, cette rencontre a été l'occasion pour les candidats de poser des questions, d'obtenir des conseils précieux, et de discuter des défis et des opportunités liées à la gérontologie. Les animateurs ont partagé leur expérience, leurs astuces, et ont évoqué les aspects gratifiants de leur travail, ce qui a permis aux candidats de mieux comprendre les réalités du terrain.

Cette après-midi a été riche en échanges, en apprentissages, et a permis de tisser des liens solides entre les futurs animateurs en gérontologie et les professionnels déjà en poste. Elle a également créé un réseau de contacts précieux pour l'avenir. Les candidats ont pu se sentir soutenus et inspirés dans leur parcours de formation, sachant qu'ils peuvent compter sur la collaboration et l'expertise des animateurs des EHPAD de Montguyon, Jonzac, St-Genis-de-Saintonge, Montlieu-la-Garde et Montendre.

Nous souhaitons à tous un beau parcours de formation.

BILAN DE FIN D'ANNEE

L'année 2023 s'est achevée. La Maison familiale a affiché une réussite au Bac pro forêt de 92,3%, en juin dernier, et voit les résultats du brevet des collèges, série professionnelle et technologique, repartir à la hausse après 2 années difficiles ...

Du point de vue des effectifs la rentrée 2023 fut correcte, même si le recrutement en classe de seconde n'a pas été à la hauteur de nos attentes. En progrès par rapport à l'année précédente, notre effectif est composé de 67 jeunes dont 45 (parmi lesquels 16 apprentis) pour la filière forestière.



Pour la rentrée prochaine en septembre 2024, la DRAAF (Direction Régionale de l'alimentation, l'agriculture et la Forêt) nous a accordé l'autorisation d'ouverture d'un CAPA travaux forestiers (CAP agricole) par la voie de la formation initiale.

Nous poursuivons également nos projets de formations à destination des entreprises du territoire, avec la possible mise en route d'une formation SST (initiale et recyclage) dans le courant de l'année 2024.

ET NOS BATIMENTS ?

Du fait de la conjoncture économique défavorable, nous n'effectuerons pas d'investissements structurants au cours de l'année 2024. En 5 ans, nous avons refait le toit terrasse, les toitures, les ouvertures et le sol du réfectoire, remis les façades en état, changé les ouvertures de la partie ancienne des bâtiments, refait la cour et clôturé l'accès à l'établissement. Ces investissements ont été soutenus par la Région Nouvelle aquitaine et par le Département de la Charente-Maritime que nous remercions. Nous faisons une petite pause mais nous envisageons en 2025 la remise en état des ouvertures de l'internat et de la partie administrative, les plus anciennes de la MFR aujourd'hui.

Enfin, pour celles et ceux qui souhaitent nous suivre plus régulièrement, vous pouvez le faire via le Facebook de l'école (**MFR Forêt environnement**) ou bien via le site internet **mfr-foret-environnement.fr** où des informations régulières sur les activités de l'école circulent.

Il me reste à vous préciser que le Conseil d'administration et l'équipe des salariés vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2024.

L'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Chevanceaux emploie actuellement 16 salariés qui ont pour mission d'accomplir, auprès des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées, un travail d'aide pour les tâches de la vie quotidienne, de soutien et du maintien à domicile.

Plus de 16 000 heures sont effectuées à l'année.

Le secteur d'intervention comprend les communes de Châtenet, Chevanceaux, Le Pin, Mérignac, Pouillac, Sainte-Colombe et Saint-Palais-de-Négrignac.

L'équipe des bénévoles est composée de Mesdames FILLON Arlette, SOULARD Françoise, BRUNET Marie-Angèle, GARIN Mireille, LANDREAU Béatrice, CHARRIER Chantal, sous la co-présidence de Madame BELLOT Marie-José (ADMR Saintonge Sud) et de Madame FEUTREL Liliane (ADMR Montendre).



Une partie des bénévoles

Des activités comme : séances de gym douce, ateliers créatifs, ateliers pâtisserie et cuisine, sorties extérieures sont proposées à nos bénéficiaires tous les mois.

Vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole ou vous avez besoin d'un peu d'aide à votre domicile, n'hésitez pas à nous contacter.

Le bureau de l'ADMR se situe 44, avenue de Paris à CHEVANCEAUX

Les permanences se tiennent le mercredi et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Pour tout contact : - Tél : 05 46 48 08 41

- Mail : chevanceaux@fede17.admr.org



ACTIVITES 2000

L'association existant depuis l'année 2000, regroupe à ce jour 4 activités distinctes : le Yoga, la Sophrologie, le Muay-thaï (ou boxe thaïlandaise) et le body combat.

Après ces dernières années perturbées par le Covid, on observe une progression significative des adhésions et des pratiquants.

A Chevanceaux, vous pouvez pratiquer :

➤ la **Boxe Thaï**, chaque jeudi à partir de 18 H, au gymnase. La boxe thaïlandaise, appelée muay-thaï, est une boxe de loisirs et éducative. Ce sport est pratiqué dans le respect de chacun ; il apporte de la confiance en soi et l'humilité, le dépassement de soi et le partage du savoir. Cette discipline se pratique à partir de 7 ans, on notera une augmentation des adhésions de jeunes filles et de femmes (Anthony : 06 24 05 35 87).



- la **Sophrologie**, chaque lundi à 18 H, (Fabrice : 06 62 03 76 42)
- le **Yoga**, chaque mardi à 18H30 (Joëlle : 06 89 80 13 01)

A Montguyon :

Depuis septembre 2023, l'ouverture de la section de **boxe thaïlandaise**, au dojo de Montguyon, le mardi soir, a bien sûr contribué à booster le nombre de licenciés de l'asso. En septembre 2023, c'est une séance sportive de **Body combat** qui a été mise en place. Encore une fois, celle-ci est fréquentée majoritairement par un public féminin. Cette nouvelle discipline associe la gestuelle des sports de combat sur des musiques rythmées, en chorégraphie avec du cardio et du renforcement musculaire. L'activité se déroule tous les mercredis soir, à la plaine des sports, pour une durée d'une heure.



L'année 2023 a tiré sa révérence, laissant derrière elle une multitude de moments inoubliables à Chevanceaux. Nous tenions à exprimer notre profonde gratitude envers tous ceux qui ont participé à nos événements, contribuant ainsi à leur succès continu.

Après une première Saint Patrick en mars dernier où vous avez été nombreux à répondre présents, nous avons plongé dans un été musical, lors de notre fête locale autour d'un concert et d'un couscous géant, préparé par Xavier Amaniou.

Puis, le 13 juillet, nous nous sommes réunis autour d'un rougail-saucisse cuisiné par Frédéric Joseph. Les marchés nocturnes de juillet et août ont une fois de plus remporté un vif succès.



En octobre, la Foire aux marrons a été l'occasion de retrouver nos bénévoles dévoués (ci-contre Thierry Boudeau, Philippe Trochut, Jean-Philippe Faure et Victor Mancuso), toujours présents pour vous aider à vous installer et avec le sourire malgré l'heure matinale. Leur engagement, année après année, mérite toute notre reconnaissance.

Merci également à la participation de la banda Buzzy Box, toujours impliquée dans l'animation de la ville.



Le mois de novembre a été marqué par le renouvellement de Movember, une initiative qui, avec le soutien de l'association AkroBitum, a permis de collecter des fonds pour soutenir la recherche contre le cancer de la prostate et des testicules.

Après une course/randonnée qui a réuni de nombreux Chevancelais (ci-contre certains des participants, Bravo à eux !) nous avons eu la joie d'organiser un concours de belote dans la salle des fêtes.

Malgré la pluie de décembre, nous avons bravé les éléments pour décorer la ville. Un grand merci à l'équipe de Francette Boyer, ainsi qu'à Sylvie Fontaine et aux pensionnaires/aides de la maison de retraite Ages et Vie, pour l'emballage des cadeaux qui ont embelli nos sapins.

Pour clore cette année riche en moments forts, l'Association des Parents d'Élèves et les équipes du Comité des Fêtes ont offert un spectacle aux enfants, interprété par la Compagnie de Vibrac Dakatchiz. Une rencontre magique avec le Père Noël et un goûter ont clôturé cette belle après-midi.

Place à l'année 2024 qui s'annonce prometteuse et avec son lot de surprises !

Nous sommes ravis de vous annoncer le retour de la Saint Patrick **le 16 mars prochain**, avec le trio de musique irlandaise Tolkíá (photo ci-contre) pour animer la soirée. N'hésitez pas à revêtir le vert traditionnel et à participer aux animations prévues tout au long de la soirée.

Cette année la **fête locale aura lieu les 28, 29 et 30 juin**, suivie des **marchés nocturnes les 17 juillet et 07 août**.

Pour le reste, restez à l'affût, car nous finalisons la programmation, que nous partagerons bientôt sur notre page Facebook.

Et si vous étiez titillés par l'envie de rejoindre notre équipe de bénévoles ou de suggérer des événements, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos manifestations ou à nous contacter via Facebook ou par téléphone.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une merveilleuse année 2024, pleine de joie et de bonheur, ici à Chevanceaux, bien sûr !





AKROBITUM

Une rentrée bien chargée pour Akro Bitum !

Tout d'abord, un **premier point positif** à souligner : de nouvelles recrues, pour beaucoup féminines, sont venues gonfler les rangs de nos joyeux lurons, tout de bleu vêtus ! Peut-être le résultat de notre présence aux forums des Associations de Montendre et Montguyon le 9 Septembre dernier...

Akrobitum et les compétitions

Depuis cet été, nous avons aussi découvert, avec grand plaisir, de nouvelles compétitions locales comme les premiers Ultras Trails Urbains de Pons et "Charcutrail Charentais" à St Saturnin.

Le "bleu Akro" a une nouvelle fois brillé chez nos amis jonzacais avec une vingtaine de représentants aux Foulées Jonzacaïses, ainsi qu'une délégation au mythique Marathon de Jarnac !

D'autres ont jeté leur dévolu sur le Marathon de La Rochelle, les 100Km de Millau, les 10Km de Pessac, la montée de l'Aubisque, le trail de la Montliardaise et bien d'autres encore... la preuve, certains ont même choisi New-York pour courir leur 1er Marathon !

Bref, il y en avait pour tous les goûts et tous les niveaux.

Toujours animé par son esprit sportif et festif, un week-end a été organisé à Carcassonne, fin Octobre, durant lequel chacun a pu se livrer à son activité favorite en courant sur le Grand Trail des Cathares (25, 41, 65 et même 100 km !!) et en partageant de grands moments de convivialité et d'amitié autour d'un excellent cassoulet !!! C'est aussi ça Akro Bitum.

Akro Bitum solidaire

Le Club a ainsi participé à la 2ème édition de Movember ce 12 Novembre à Chevanceaux. Nous étions également présents sur diverses manifestations pour Octobre Rose (Montendre) et le Téléthon à Baignes, Montendre et Chantillac.

L'avenir proche

En préparation pour 2024, après la Détox de St Gervais, le Trail Hivernal du Sancy, le 14 Janvier, et le Trail des Citadelles, le 31 Mars !



Pour finir, sachez amis coureurs et marcheurs, que le club Akro Bitum vous concocte un tout nouveau parcours pour sa course annuelle du 2 Juin prochain...

Alors préparez-vous en nous rejoignant aux entraînements tous les mardis et jeudis à 18H45 au stade de Chevanceaux !

JOYEUX NOËL ET BONNES FÊTES À TOUS!!!!!!



L'A.B.C.

LA VIE DU CLUB

L'assemblée générale de l'amicale bouliste chevancelaise a eu lieu le vendredi 8 décembre et son bureau a été reconduit en totalité pour la prochaine saison.

Le bilan financier de l'exercice 2023 fait apparaître un solde positif de 1038 €, principalement généré par les recettes des trois concours organisés sur le boulodrome de la gare.



LES RESULTATS

Côté sportif, nos deux équipes engagées dans le championnat des clubs de Charente-Maritime (C.D.C.) ont obtenu de très bons résultats pour une première année.

Les féminines terminent à la seconde place de leur poule avec des victoires probantes, prouvant qu'elles pouvaient rivaliser avec des adversaires expérimentées et des clubs dont l'effectif est plus étoffé.

L'équipe masculine atteint également la deuxième place de son groupe, ne s'inclinant qu'à la dernière journée, lors du match pour l'accession à la division supérieure.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé aux rencontres dans une ambiance détendue mais toujours avec l'envie de bien figurer.

Gageons que l'expérience sera renouvelée la saison prochaine avec cette fois-ci l'objectif de gravir un échelon.

LES PROJETS

En 2024, deux concours sont prévus au calendrier : le **samedi 27 avril** en doublettes et le **dimanche 2 juin** en triplettes mixtes.

L'A.B.C. émet le souhait de voir le projet d'un nouveau boulodrome, au stade du champ du chêne, se concrétiser, ce qui nous permettrait de recevoir des journées de C.D.C., d'organiser des concours plus importants, ainsi que des championnats départementaux.

Les sociétaires de l'A.B.C. souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à tous les chevancelais et vous donnent rendez-vous en 2024.



LA JOYEUSE CHEVANCELAISE

La rentrée de septembre 2023 a notamment été marquée par la 2^{ème} saison de notre école de musique. Aujourd'hui ce sont 25 élèves (enfants et adultes) qui sont inscrits au sein de notre association et que nous espérons intégrer dans notre orchestre, dans les années à venir. Un grand merci aux professeurs qui donnent de leur temps pour initier ces élèves aux joies de notre art.

La formation banda, plus connue sous le nom de « Buzzy Box » a, quant à elle, animé plusieurs manifestations cet été et cet automne, en particulier la traditionnelle « Fête des Marrons ».

Enfin cette année 2023 s'est clôturée par le banquet de Sainte Cécile, le Samedi 2 Décembre, autour d'une soirée Garbure. Cet évènement a réuni environ 170 personnes dans la salle des fêtes. La soirée a, entre autre, permis à nos différents élèves de l'école de musique de mettre en avant leur travail, via des chants et percussions corporelles. La batterie fanfare ainsi que la banda ont ensuite participé à l'animation de cette soirée.



Les élèves de l'école de musique en représentation lors du banquet de Ste Cécile

Pour 2024, l'association souhaite varier ses activités avec, pourquoi pas, l'enregistrement d'un CD ? Ce serait pour nous l'occasion de laisser une trace matérielle de cette belle génération. Les rendez-vous sont donc pris pour 2 week-ends d'enregistrement (en Février et Avril) qui permettront la réalisation d'un CD 8 titres disponible fin 2024.

La batterie fanfare organisera également son concert de printemps à la salle des fêtes, le Samedi 9 Mars 2024. Nos équipes sont en cours d'élaboration du programme qui sera révélé dans les semaines à venir. Nous espérons donc vous retrouver nombreux.

La saison se terminera par la traditionnelle fête de la musique en Juin. A cette occasion les élèves de l'école de musique, ainsi que la batterie fanfare, présenteront le résultat de leur travail.

Coordonnées de la Joyeuse Chevancelaise :

Maxime BOYER : 06-33-24-63-77

Nelly SARROTE : 05-46-04-04-05



LARYROCK

La 24^{ème} édition du Laryrock Festival a eu lieu le samedi 5 août au Plan d'eau du Lary. Si l'organisation de la 23^{ème} édition avait été mise à mal par une canicule sans précédent, la 24^{ème} édition a, quant à elle, vu une météo très capricieuse déverser des trombes d'eau pendant toute la semaine de préparation. Malgré une pluie incessante, le Laryrock Festival a bien pu avoir lieu, grâce encore une fois à l'implication remarquable des bénévoles et des techniciens.

Ainsi, et alors que la pluie s'était arrêtée à 19h15, au moment du premier concert, ce sont environ 400 personnes qui ont tout de même osé sortir de chez elles pour profiter des concerts. Malgré cette fréquentation plus faible que les années précédentes, le public a su répondre présent et tous les groupes ont été enchantés de l'accueil qui leur a été réservé.

Nous tenons sincèrement à féliciter BOPS, Gaffa Tape Sandy (UK), The Family Rain (UK), Ramkot (Be), Opinion, Greyborn et le collectif l'Enfant Sauvage, pour leurs belles performances, les techniciens, et Jean en particulier, pour leur travail formidable afin de rendre la scène aussi belle le jour J.



Le Laryrock Winter aura également droit à son édition, **le samedi 17 février 2024**, à la salle des fêtes. Trois groupes seront à l'affiche. **MAFIA SOFA**, groupe landais soutenu par la Sirène de La Rochelle, viendra proposer son rock « *fuzzy garage psyché punk* » et ambiancer nos spectateurs.

Il y aura également **PRETTY INSIDE**, groupe bordelais pour les amateurs des années 1990 et de Nirvana et Weezer.

Le troisième groupe sera **KARMAPOLIS**, duo saintais à la rage et la puissance faisant penser à Royal Blood ou aux Queens of the Stone Age.

Des bravos et des mercis

Un immense bravo aux bénévoles qui ont affronté une semaine de crachin pour monter un festival, chaque année plus attractif ! Sans eux, l'association ne survivrait pas.

Des remerciements appuyés aux mécènes, plus que jamais présents à nos côtés malgré la période délicate et à la municipalité pour son soutien infailible au fil des ans.

L'édition 2024, le 3 août, la 25^{ème} (!) se prépare actuellement et devrait permettre au Laryrock Festival d'atteindre une belle dimension.



LE JEUNE CRAN

Le Jeune Cran se porte plutôt bien !

Nous dépassons les 200 licenciés cette année ;
Nous accueillons des enfants de tous les cantons avoisinants, filles ou garçons à partir de 3 ans.

Une section loisir et une section compétition sont proposées. Ainsi, 60 enfants sont inscrits en compétition cette saison.

Le groupe de compétiteurs est déjà en action puisque l'équipe tumbling, composée d'Alice Favreau, Noélie Esclasse, Camille Blondel et Alice Beltoise, était à Toulouse le 9 décembre pour le championnat de France où elles ont obtenu la 7^{ème} place sur 11. Nous sommes fiers d'elles. Merci à Carole de les conduire vers le haut niveau.



Les groupes babys et loisirs sont très fréquentés et très investis, en revanche, la gym adulte peine à trouver son public et c'est bien dommage ! N'hésitez pas à vous renseigner, à venir tester !

Un praticable à la hauteur des résultats

Tous nos gymnastes sont ravis d'évoluer sur le nouveau praticable installé depuis la rentrée. Un grand merci à la municipalité pour cet investissement important mais indispensable, le précédent avait été installé lors de la construction du gymnase, soit plus de 20 ans !

Un gala fort bien réussi !

Evènement phare de l'association, le traditionnel gala de fin d'année s'est déroulé le 9 décembre dans le gymnase, transformé en salle de spectacle pour accueillir les « années 80 »... avec les moyens du bord... et sûrement un manque de visibilité, dont nous nous excusons, pour les spectateurs venus très nombreux.

Ce fut une belle réussite grâce à l'imagination des entraîneurs, au travail des enfants, tellement heureux bien qu'un peu stressés, et à l'investissement des parents et des bénévoles. Merci à tous et en particulier à l'équipe dynamique de la technique !

Une innovation cette année : une chorégraphie intergénérationnelle qui a réuni sur scène les plus petits et les seniors ! Que du bonheur !

Quelques photos de cette belle soirée





De l'ambiance, de la recherche, du rythme, de la couleur et des yeux qui pétillent !



SOIREE THEATRE

Dans le cadre de son action culturelle, la commune organisera une soirée Théâtre le **vendredi 8 mars 2024 à la salle des fêtes**. La compagnie « Le Héron à Deux Becs » viendra jouer sa pièce « Quand vous lirez cette lettre... », une pièce dédiée aux échanges épistolaires entre les soldats et leurs familles durant la guerre de 1914-1918, où vont se mêler théâtre et musique entre les comédiens et une violoncelliste.

« Histoire et Mémoire. Effacement et réinscription. Créer des traces. De nouvelles traces. Et pour lutter contre l'effacement des précédentes, participer à une réinscription de la mémoire. Le faire de cette façon qui est propre à la création artistique : en réinscrivant l'histoire dans le présent de la conscience et des sensations.

Réécrire des lettres, inspirées de ces documents appelés « Lettres de Poilus », résultats des sillons que des hommes ont choisi de laisser par leur écriture.



La lettre et l'échange épistolaire : une voix intérieure se dépose sur le papier. Elle s'inscrit d'emblée dans un lien à un autre. Lecteur imaginé, absent, projeté. Silence. Temps différé de la lecture et de l'écriture. Echange suspendu. La lettre réorganise les mondes de la voix et de l'absence de voix, du son et du silence, de la présence et de l'absence. Communication singulière. Et ce dispositif dont elle est la trace invite à s'en ressaisir, à s'y réinstaller.

Les textes des lettres contemporaines proposées dans ce spectacle, suivent – cent ans plus tard – les chemins frayés par ces premières lettres authentiques.

Et dans le silence et la parole : la musique. »

Des Chevancelais se souviennent

Le marron de Chevanceaux

Les nouveaux arrivants et les plus jeunes se demandent peut-être pourquoi la manifestation du 3ème dimanche d'octobre, à Chevanceaux, s'appelle La Foire aux marrons, alors qu'on est, de toute évidence, dans une brocante ! Il faut, pour comprendre cela, faire un bond de 50 ans en arrière, et ce sont les débuts de cette histoire qu'on vous contera aujourd'hui.

En effet, aussi surprenant que cela puisse paraître à nombre d'entre vous, il existe bel et bien une variété, dite **marrons de Chevanceaux**, répertoriée, documentée... et succulente ! Dans un article de Sud-Ouest, M Lachal rappelait cette anecdote : « La réputation des marrons de Chevanceaux fut telle dans le passé que, même au pied de la tour Eiffel, on a vu vendre ces savoureux fruits de l'automne sous cette appellation. » On aurait pu dire « Bon menteur, bon vendeur », mais M. Lachal était instituteur et n'avait rien à vendre, si ce n'est son amour immodéré pour sa commune d'adoption !

Une vieille tradition

C'est en 1972 qu'une poignée de téméraires, avec le soutien actif du maire de l'époque, le Dr Louis Joanne, réactivent une vieille tradition locale : les foires aux marrons de Chevanceaux.

Il y avait un général, il fallait une troupe pour mener à bien l'opération. A l'organisation concrète, le Comité d'Expansion Economique, où sa présidente Loulette Paillier, qui avait succédé à Yves Mangon, était entourée du vice-président « Titi » Gagnerot et du trésorier Bernard Gautriaud. Pierre Aubain, patron du bar de l'Union gérait les appels téléphoniques. A l'expertise, les conseillers agricoles Pierre Furet et M. Baronnet, rejoints dès 73 par M. Jolibois, veillaient aux contrôles de la qualité. Et puis pour vendre, il faut produire ! Il y avait donc une « armada » de producteurs du secteur, qui grossit au fil des années : d'une quinzaine en 72 à cinquante et un quelques années plus tard.

Attention toutefois, le Comité veillait au grain et voulait débusquer les intrus et garantir le respect du cahier des charges ! C'est ainsi qu'il décida de réserver le trieur aux seuls adhérents de l'association et prévint les clients de boycotter les sacs ne présentant pas l'estampille certifiant le « label marron de Chevanceaux ». JP Marraud se souvient, amusé (!), d'un jour où la présidente, en grande forme, n'avait pas hésité à vider, sur le trottoir, le sac d'un contrevenant... pourtant fort en gueule !

Les protagonistes de l'affaire

Nous avons consulté deux des participants, présents dès le début de l'aventure. Pour B. Gautriaud, il ne fait aucun doute que Loulette, qui avait alors son commerce 54, Avenue de Paris, a porté le petit marché du samedi puis a accompagné activement la relance des foires aux marrons.

Il faut rappeler, qu'après la période florissante des foires et des marchés du lundi, durant des décennies, leur progressive régression, à la fin des années soixante, laissait un vide âprement ressenti par les petits paysans, qui voyaient leurs ressources baisser. Il se vendait bien sûr des marrons parmi les volailles, sur la place de l'église, et des négociants démarchaient quelques fermes, mais en pratiquant des prix souvent modestes.

La présence de la RN10 au cœur du bourg, avec ses milliers d'automobilistes, offrait une clientèle potentielle énorme, qui venait compléter les acheteurs locaux. A ce sujet un article évoque le retour d'un client de passage, revenu en 74, et reparti avec... 300 kilos de fruits de notre terroir ! Nos marrons faisaient décidemment recette !



M. Gentil, Titi Gagnerot, César Giacomo

Les producteurs de la première heure, que nous avons pu identifier, étaient : JP. Marraud, de Chantillac, R. Gentil, J. et P. Joussaume, S. Marchezzolo, de Chatenet, Dédé Richard, R. Guiton, M. Rousselière, M. Tanguidé, de Chevanceaux, A. Fradon, « Titi » Gagnerot, Claudette Rozan, de Pouillac, Ch Bertrand, R. Seguin, de St-Palais. Il faut y ajouter B. Gautriaud, spécialisé dans les noix, et peut-être certains oubliés !

Les scientifiques à la rescousse

Dès la 3ème foire, le 4 novembre 1972, deux chercheurs de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) : MM Solignat et Chappat se rendirent sur le site. La presse locale les présentait ainsi, dans son édition du 9 novembre : « Spécialiste de la recherche castanéicole en France, « père » du M.15 et du A.W.72, variétés actuellement les plus plantées à cause de leur résistance aux maladies et de leurs très gros fruits, M Solignat s'intéresse aux variétés précoces, tardives et intermédiaires « des marrons de Chevanceaux », en vue de sélections futures. »

Marrons ou châtaignes ?



Bien sûr ils sont issus d'arbres voisins, mais l'un, toxique, est le fruit du marronnier d'Inde et l'autre, savoureux, celui du châtaignier commun.

Leurs bogues sont différentes, très fournies, piquantes, contenant plusieurs fruits (entre 2 et 5) pour les châtaigniers, et des fruits plus gros, plus ronds et seuls dans leur bogue à courtes épines inoffensives pour les marronniers.

Pourtant on parle bien de « marrons glacés », de « dinde aux marrons » ! (A ce sujet, notons que le fait d'associer les marrons à la volaille date, à peu près, de deux siècles).

La raison en est simple. La « demande des consommateurs » (sic !) et celle, plus vraisemblablement, des industriels (comme Lucien Breton à Barbezieux) a accompagné la production de « châtaignes de culture », modifiées, n'ayant plus qu'un fruit par bogue, plus gros et plus charnu ! La saveur en est-elle la même ? Les spécialistes jugeront, en goutant les châtaignes « sauvages » de notre territoire...

Quoi qu'il en soit, le terme « marron » est aujourd'hui passé dans la langue courante pour parler, dans le domaine culinaire, de ces « grosses châtaignes de culture ».

Voici ce qu'on trouve aujourd'hui sur internet (C'est nous qui soulignons) : « *Pour répondre aux besoins des confiseries, cuisines et épiceries de toutes sortes, on cultive ainsi de nombreuses variétés de châtaignes : les plus recherchées sont celles dites "paysannes" ayant pour appellation Com-balle, le marron de Lyon, Bouche de Clos ou encore le marron de Chevanceaux, etc. Leurs fruits sont légèrement moins gros que les variétés dites "hybrides", mais tout aussi bonnes, voire même plus savoureuses.* »

Le point de vue de Pierre Furet (fait chevalier du Mérite agricole en 76) dans les colonnes de la "Charente Libre", au moment du lancement de la campagne 72

« La région de Chevanceaux est célèbre dans les Charentes pour la qualité exceptionnelle de ses marrons, fortement prisés sur les marchés d'Angoulême, Cognac et Barbezieux. Cette qualité est liée au produit lui-même : le marron étant l'espèce noble de la châtaigne, peut se définir par son absence de cloisonnement et ses qualités gustatives, en particulier sa teneur en sucre plus élevée.

Le marron de Chevanceaux est un fruit arrondi, généralement de teinte claire, de calibre moyen (65/100 fruits au kg) dont les qualités gustatives exceptionnelles sont dues essentiellement au terroir. En effet, les spécialistes en la matière s'accordent pour dire que les meilleurs terrains pour les châtaigniers à fruits sont les « doucins », c'est-à-dire les terres argilo-siliceuses battantes (= qui se désagrègent et forment une croûte).

Ce terroir particulier couvre une dizaine de communes autour de Chevanceaux, dont une partie des communes du sud de la Charente, Chantillac et Bors-de-Baignes.

Un amplificateur de l'économie et de l'animation locale

Lancées avec la modestie qui sied aux prudents charentais, les foires aux marrons se développeront et généreront des initiatives pour dynamiser l'activité chevancelaise.

Les ventes connaîtront une progression constante. Il s'écoulera 8 tonnes en 72, 9,5 tonnes en 73, 10 tonnes en 74 et 13 tonnes en 75 (5 tonnes au cours du seul week-end de la mi-octobre ! Cette razzia épuîsera les réserves du jour et fera dire à M. Lachal : « on aurait presque pu assister à des échanges de « châtaignes » pour obtenir des marrons du terroir ! ».

En 1974, on vendra des marrons de Chevanceaux à Saint-Maigrin, à l'occasion des grandes fêtes organisées pour la pêche de l'étang.

En marge des foires, un **large éventail d'événements** :

20, 21, 22 octobre 1973 : D'abord, au Champ de foire, **une exposition de matériel agricole et de voitures**. Quatorze exposants avec la participation active de JL Bonnet et de JC Léger, et... dicit M. Lachal, « un speaker amateur, le jeune AC, qui eut bien du mérite » !!! Puis, à la salle des fêtes, inaugurée en 1964 et transformée en taverne bavaroise, **une Fête de la bière**.

19, 20 octobre 1974 : **Deuxième foire exposition**, sur la place de la Mairie cette année-là, **Démonstration** pour la première fois, chez Charles Bertrand, à Bois-Noir, **d'une machine à ramasser les marrons...** venant de l'Isère et enfin **Présentation d'une machine à vendanger**, chez Paul, puis Lionel Gautriaud à Pouillac et M. Tanguidé à Chevanceaux. Notons, pour être exact, que ce programme alléchant avait été en partie contrarié par le mauvais temps !

28, 29 octobre 1974 : **Fête de la bière et critérium cycliste**, suivi d'une **retraite aux flambeaux**, animée comme toujours à l'époque par la Joyeuse Chevancelaise.

Déjà annoncée pour le 28 octobre 1972... la **télévision régionale** de l'ex ORTF serait finalement venue faire « **un reportage sonore** », le 26 octobre 1974, à la suite d'interventions répétées de notre Député-Maire !

Et toujours en 1974, une innovation d'importance, **l'utilisation d'un trieur mécanique**, qui fut installé dans le sous-sol de la salle des fêtes. Bernard G. parle, lui, d'un calibreur et en attribue la paternité à Jean Fauchet, du Pas de chaux. Il confie aussi que, devenu gênant, il partira à Reignac de Blaye, après avoir été vendu.

18, 19 octobre 1975 : **Bal à papa** avec, en intermède, le **groupe folklorique de Pouillac** sous la houlette de la mairesse J. Laurent. Le dimanche, **course réservée aux cyclotouristes**, où s'illustrèrent E. Thizon (52 ans, vétéran de l'épreuve), J. Fenouillat et JC Courtazelles.

La sécheresse de 1976 nuira à la production, mais ce fut encore une riche année puisque, pour la seule foire des 23 et 24 octobre, on vendit malgré tout 5 tonnes de fruits et on put se raconter à loisir cette anecdote fameuse d'une cliente venue, pour la troisième année consécutive de... Nancy, et repartie avec 180 kilos de marrons ! C'était Jacques Paillier, accompagné de M. Fuentès, animateur cantonal, qui tenait le micro durant ces deux journées.

24 octobre 1976 : nouvelle **course cycliste, ouverte aux non licenciés**.

Mais surtout, le **14 octobre 1976**, la page agricole de Sud-Ouest révéla une nouvelle qui ravit le petit peuple des chevancelais : « **Les marronniers de Chevanceaux sont entrés officiellement dans ce conservatoire de la nature que sont les « collections » de l'Institut national de la recherche agronomique (I.N.R.A.)** ».



MM Paulais et Lachal, L. Joanne, Loulette, M Jolibois



En 1976 : M Ch Boyer et FI Courtazelles remettent les bouquets

Les marrons Breton, à Barbezieux : jusqu'à 600 employés durant la période hivernale

C'est en 1964 que Lucien Breton lance son entreprise de marrons glacés. Le démarrage est foudroyant. Des femmes de toute la région y travaillent. Pour Chevanceaux, des noms nous reviennent : Nénette Bertrand, Yvette Caillaud, Colette Fradon, Colette Jaulin, Mimie Marchezolo, Nicole Marraud, Sylviane Sandrin, et des plus jeunes comme Marie-Claude Grand-Moursel, Murielle Langlois ou Marie-Line Sandrin. (Il faudrait ajouter toutes celles que nous oublions).

La proximité de Cognac l'incitera à se rapprocher de « Martell » pour produire des marrons au cognac qui, avec les marrons glacés, assureront son succès.

Malheureusement ces brillants résultats se télescoperont avec les Evénements de 1968 et le surissement de l'inflation galopante en 1972. Dès lors, et c'est Alain Bourgoïn, barbezilien passionné d'histoire, qui parle : « Alors que l'usine traite 700 tonnes de marrons issus des vagues de plantations à Chevanceaux, malgré le million de flacons de fruits au cognac, malgré les 5,7 M€ de chiffre d'affaires, l'activité commence à baisser.

La belle image du « Prestige charentais », au bord de la RN 10 à Saint-Médard et ses grandes réceptions mondaines ne font plus illusion et, en 1975, il y a 73 licenciements et la maison Breton est rachetée par Sucres et Denrées ». La fin d'un fleuron de l'économie locale, même si le site perdurera encore quelques années.

En bref :

Des pollens de châtaigniers ont été trouvés en France, datant de la fin du *miocène* (environ 5 millions d'années) et sachez aussi que ce sont des arbres qui pourraient vivre des centaines d'années. Le châtaignier est inscrit par Charlemagne en 812 dans la liste des arbres à propager du *Capitulare de villis imperialibus* de Charlemagne.

Le nom scientifique du marron de Chevanceaux est : *Castanea sativa* « **Marron de chevanceaux** » – Rang taxonomique : *Cultivar* – N° de référence 145174. (On le trouve aussi codifié : CA 146.)

La lente régression des châtaigniers

La maladie souvent – ainsi, dès 1860-1870, la **maladie de l'encre**, due à un champignon parasite, décima une grande partie des sujets. La dégradation des châtaigneraies perdura jusqu'à ce que, pendant la seconde guerre, une embellie relative interrompe le déclin de *l'arbre à pain* de nos ancêtres, qui contribua alors à nourrir une population affamée. Et puis, à la fin des années 1950, ce fut le **chancre de l'écorce**, venu d'Asie, qui frappa un nouveau coup. Il faudrait encore ajouter à cela des parasites divers, dont le **xylébore disparate** qui vient forer des galeries, parfois mortelles pour l'arbre – la disparition des châtaigniers hors d'âge et puis la fin des petits agriculteurs, tout cela a pratiquement conduit à la cessation de l'activité castanéicole locale.

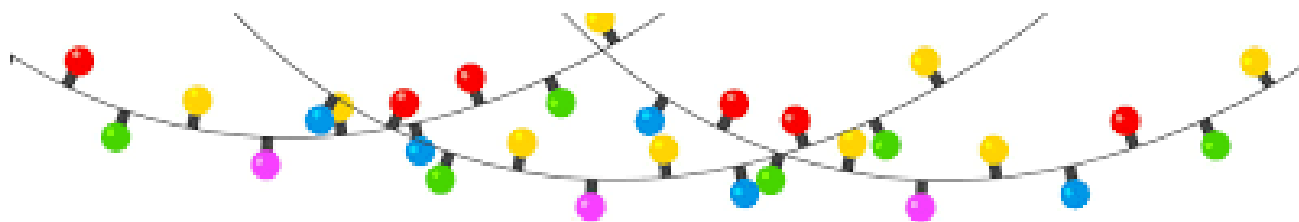
En conclusion

Après des années fastes, les foires disparurent, mais pas l'envie chez certains d'œuvrer pour la sauvegarde de la variété aussi, quelques années plus tard, des plans greffés provenant de l'I.N.R.A. furent mis en vente et plantés par des particuliers, mais aussi par la municipalité, ce qui donna naissance à la petite châtaigneraie près du cimetière... mais c'est une autre histoire...

Aujourd'hui, si ce n'est le nom sur les affiches de la brocante, il ne reste plus qu'un élément pour assurer, durant la manifestation, la survivance de cette histoire ancienne : **les marrons grillés** qu'un petit groupe de quadras du cru continuent à proposer durant la foire. Ils contribuent finalement à faire vivre un petit bout de notre patrimoine.



Alex, Sébastien (caché!), Angèle, Céline, Jérôme, Thierry



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

MOIS	DATE	ANIMATION	LIEU	ORGANISATEUR
JANVIER	08	VŒUX	SF	COMMUNE
FEVRIER	10	CARNAVAL	SF	PARENTS ELEVES
	17	LARYROCK WINTER	SF	LARYROCK
MARS	08	THEATRE	SF	COMMUNE
	09	CONCERT	SF	JOYEUSE
	16	SOIREE ST PATRICK	SF	COMITE DES FETES
AVRIL	27	CONCOURS PETANQUE	Boulodrome	ABC
JUIN	02	COURSE A PIED		AKROBITUM
	02	CONCOURS PETANQUE	Boulodrome	ABC
	14	KERMESSE	Ecoles	ECOLES
	28/30	FETE LOCALE		COMITE DES FETES
JUILLET	13	REPAS CHAMPETRE		COMITE DES FETES
	17	MARCHE NOCTURNE		COMITE DES FETES
AOUT	03	LARYROCK	Plan d'eau	LARYROCK
	07	MARCHE NOCTURNE		COMITE DES FETES

SF : Salle des Fêtes